



TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

**AOÛT 2015** 

# **PRINCIPALES TENDANCES**

A fin août 2015 et en comparaison avec la même période de 2014, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

#### Au niveau des recettes

Une diminution des recettes ordinaires de 0,1% provenant de :

- 1- la baisse des recettes douanières de 2,9% : droits de douane (+2,1%), TVA à l'importation (-4,5%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-1,8%) ;
- 2- la diminution de la TIC sur les tabacs manufacturés (-0,5%) et la hausse des autres TIC (+2,9%);
- 3- la hausse de 0,5% de la fiscalité domestique : IS (-4,4%), IR (+6,3%), TVA à l'intérieur (+1,3%), droits d'enregistrement et timbre (-1,6%) et majorations de retard (-0,6%).

La baisse des recettes de l'IS de 1,1 MMDH ou -4,4% s'explique pour l'essentiel par le fait que l'année 2014 avait enregistré la rentrée de recettes exceptionnelles liées notamment à la cession de la Centrale Laitière et à l'IS retenu à la source à l'occasion de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

Les recettes de la TVA à l'intérieur ont été de 13.344 MDH contre 13.168 MDH un an auparavant, en hausse de 1,3% ou +176 MDH, sachant qu'à fin août 2014, elles avaient enregistré une baisse de 8,4% ou -1,2 MMDH (13,2 MMDH à fin août 2014 contre 14,4 MMDH à fin août 2013). Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte d'une recette de 234 MDH suite à l'attribution des licences 4G et de remboursements pour un montant de 3,6 MMDH à fin août 2015 contre 3 MMDH à fin août 2014.

4- la hausse des recettes non fiscales (4,8%) du fait principalement de l'augmentation de 169,3% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (3,3 MMDH contre 1,2 MMDH) et de 9,4% des recettes de monopoles qui tiennent compte de la rentrée de 1,7 MMDH suite à l'attribution des licences 4G.

# Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 60% et un taux d'émission sur engagements de 84%, contre respectivement 66% et 85% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises, en baisse de 3,5%, en raison de la diminution de 37,1% des émissions de la compensation et de 3% des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 0,6% des dépenses de personnel et de 20,8% des charges en intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 2,2%, passant de 34 MMDH à fin août 2014 à 34,7 MMDH à fin août 2015, malgré la baisse de 20,1% des charges communes.

#### Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 5,2 MMDH contre un solde négatif de 10 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 34 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 5,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 36,7 MMDH à fin août 2014 compte tenu d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les CST.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée durant le mois de janvier d'un montant de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

# SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR (Hors TVA des collectivités locales)

En millions de dirhams

·	Août	LF	Août	Taux de	Variation
	2014	2015	2015	réalisation	en %
1- RECETTES ORDINAIRES	131 862	203 113	131 794	65%	-0,1%
1.1- Recettes fiscales :	116 938	184 735	116 195	63%	-0,6%
Impôts directs	49 837	81 750	50 164	61%	0,7%
Impôts indirects	51 401	80 843	50 396	62%	-2,0%
Droits de douane	5 007	7 272	5 111	70%	2,1%
Droits d'enregistrement et de timbre	10 693	14 870	10 524	71%	-1,6%
1.2- Recettes non fiscales :	13 195	15 378	13 829	90%	4,8%
Monopole et participations	5 444	9 517	5 954	63%	9,4%
Privatisation	2 046	0	0		
Domaine	129	350	246	70%	90,7%
Autres recettes <sup>(1)</sup>	5 576	5 511	7 629	138%	36,8%
1.3- Recettes de certains CST :	1 729	3 000	1 770	59%	2,4%
Fonds de soutien prix prdts alimentaires	127	800	155	19%	22,0%
Fonds spécial routier	1 602	2 200	1 615	73%	0,8%
2- DEPENSES ORDINAIRES (2)	<u>141 848</u>	<u>222 122</u>	<u>136 953</u>	<u>62%</u>	<u>-3,5%</u>
2.1- Biens et services :	104 401	164 374	103 753	63%	-0,6%
Personnel	67 946	105 509	68 381	65%	0,6%
Autres biens et services	36 455	58 865	35 372	60%	-3,0%
2.2- Intérêts de la dette :	16 671	26 560	20 132	76%	20,8%
Intérieure	14 880	22 776	18 021	79%	21,1%
Extérieure	1 791	3 784	2 111	56%	17,9%
2.3- Compensation	20 776	31 188	13 068	42%	-37,1%
- Fonds de soutien prix prdts alimentaires	300	800	0	0%	
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>-9 986</u>	<u>-19 009</u>	<u>-5 159</u>		
4- INVESTISSEMENT (2)	33 986	56 291	34 734	62%	2,2%
- Fonds spécial routier	1 643	2 200	1 441	66%	-12,3%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	<u>7 315</u>	<u>13 407</u>	<u>5 920</u>		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL (3)	<u>-36 657</u>	<u>-61 893</u>	<u>-33 973</u>		
7- VARIATION INSTANCES	<u>-2 416</u>	<u>o</u>	<u>-5 284</u>		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	<u>-39 073</u>	<u>-61 893</u>	<u>-39 257</u>		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	<u>31 137</u>	<u>40 304</u>	<u>40 439</u>		
Dont:					
Adjudications	7 509		33 290		
Dépôts au Trésor	5 208		1 247		
Compte courant à BAM	-400		-1 410		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	<u>7 936</u>	<u>21 589</u>	<u>-1 182</u>		
Tirages et dons	14 359	25 989	4 815		
Amortissement	-6 423	-4 400	-5 997		

<sup>(1)</sup> les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

<sup>(2)</sup> les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi organique des finances)

<sup>(3)</sup> tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2015

RECETTES ORDINAIRES								
	Août	LF	Août	Taux de	Variation			
	2014	2015	2015	réalisation	en %			
RECETTES FISCALES	<u>116 938</u>	<u>184 735</u>	<u>116 195</u>	<u>63%</u>	<u>-0,6%</u>			
IMPÔTS DIRECTS	40.027	01 750	FO 164	C19/	0.79/			
	49 837	81 750	50 164	61%	0,7%			
Taxe Professionnelle	242	308	280	91%	15,7%			
Impôt sur les Sociétés	25 539	42 780	24 405	57%	-4,4%			
Impôt sur le Revenu  Taxe d'Habitation	23 143	36 540	24 597	67%	6,3%			
	24	45	24	53%	0,0%			
Majorations de retard  Autres <sup>(1)</sup>	855	2 023	850	42%	-0,6%			
	34	54	8	15%	-76,5%			
DROITS DE DOUANE	5 007	7 272	5 111	70%	2,1%			
IMPÔTS INDIRECTS	51 401	80 843	50 396	62%	-2,0%			
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	16 164	24 646	15 983	65%	-1,1%			
Tabacs manufacturés	5 489	8 676	5 459	63%	-0,5%			
Produits énergétiques	9 827	14 350	9 651	67%	-1,8%			
Autres	848	1 620	873	54%	2,9%			
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	35 237	56 197	34 413	61%	-2,3%			
à l'intérieur	13 168	21 700	13 344	61%	1,3%			
à l'importation	22 069	34 497	21 069	61%	-4,5%			
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	10 693	14 870	10 524	71%	-1,6%			
RECETTES NON FISCALES	<u>13 195</u>	<u>15 378</u>	<u>13 829</u>	<u>90%</u>	<u>4,8%</u>			
Domaine	129	350	246	70%	90,7%			
Monopoles et participations	5 444	9 517	5 954	63%	9,4%			
Privatisation	2 046	0	0					
Fonds de concours	1 297	0	1 784		37,5%			
Recettes en atténuation de dépenses	1 209	761	3 256	428%	169,3%			
Redevance gazoduc	1 483	2 283	1 196	52%	-19,4%			
Recettes diverses <sup>(2)</sup>	1 587	2 467	1 393	56%	-12,2%			
RECETTES DE CERTAINS CST	<u>1 729</u>	<u>3 000</u>	<u>1 770</u>	<u>59%</u>	<u>2,4%</u>			
Fonds de soutien des prix produits alimentaires	127	800	155	19%	22,0%			
Fonds spécial routier	1 602	2 200	1 615	73%	0,8%			
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	<u>131 862</u>	<u>203 113</u>	<u>131 794</u>	<u>65%</u>	<u>-0,1%</u>			

<sup>(1)</sup> les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

<sup>(2)</sup> les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, ...

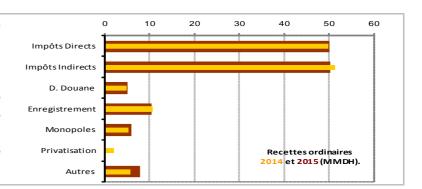
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin août 2015 laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires de 0,1% et une diminution des dépenses ordinaires émises de 3,5%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 5,2 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 39,3 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 1,2 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 40,4 MMDH.

#### 1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 131,8 MMDH contre 131,9 MMDH à fin août 2014, en diminution de 0,1%.

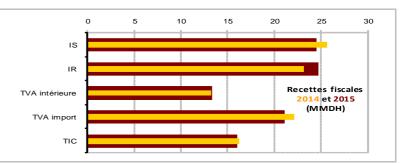
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 0,7%, des droits de douane de 2,1% et des recettes non fiscales de 4,8%, conjuguée à la baisse des impôts indirects de 2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 1,6%.



#### 1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 116,2 MMDH contre 116,9 MMDH à fin août 2014, en baisse de 0,6% ou -743 MDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 2,9% et de la hausse de la fiscalité domestique de 0,5%.



# 1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 35,8 MMDH à fin août 2015 contre 36,9 MMDH un an auparavant, en baisse de 2,9% ou -1,1 MMDH par rapport à leur niveau à fin août 2014.

#### - Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin août 2015 ont atteint 5.111 MDH contre 5.007 MDH un an auparavant, soit une hausse de 2,1% ou +104 MDH.

# - TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 21,1 MMDH à fin août 2015 contre 22,1 MMDH à fin août 2014, enregistrant ainsi une diminution de 4,5% ou -1 MMDH. La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 24,1% ou -1.159 MDH et celle sur les autres produits une hausse de 0,9% ou +160 MDH.

#### - TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 9,7 MMDH contre 9,8 MMDH, en diminution de 1,8% par rapport à son niveau de fin août 2014 ou -176 MDH.

#### 1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 74 MMDH à fin août 2015 contre 73,7 MMDH à fin août 2014, soit une augmentation de 0,5% ou +334 MDH.

#### - Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 24,4 MMDH à fin août 2015 contre 25,5 MMDH un an auparavant, en diminution de 4,4% ou -1.134 MDH. La baisse des recettes de l'IS s'explique pour l'essentiel par le fait que l'année 2014 avait enregistré la rentrée de recettes exceptionnelles liées notamment à la cession de la Centrale Laitière et à l'IS retenu à la source à l'occasion de la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

# - Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin août 2015 ont enregistré une augmentation de 6,3% par rapport à leur niveau à fin août 2014 (24,6 MMDH contre 23,1 MMDH), provenant en totalité de l'IR retenu à la source sur les salaires.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont enregistré une diminution de 6,4% ou -157 MDH par rapport à leur niveau de 2014 (2.303 MDH contre 2.460 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une baisse de 0,8%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu								
	Août 2015	Evolution en %						
IR total	23 143	24 597	6,3%					
dont IR prélevé par la DDP	5 759	5 712	-0,8%					

#### - TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin août 2015 se sont établies à 13.344 MDH contre 13.168 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 1,3% ou +176 MDH, sachant qu'à fin août 2014, elles avaient enregistré une baisse de 8,4% ou -1,2 MMDH (13,2 MMDH à fin août 2014 contre 14,4 MMDH à fin août 2013).

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte d'une recette de 234 MDH suite à l'attribution des licences 4G et de remboursements pour un montant de 3,6 MMDH à fin août 2015 contre 3 MMDH à fin août 2014.

#### - Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 10,5 MMDH à fin août 2015 contre 10,7 MMDH un an auparavant, soit une baisse de 1,6% ou -169 MDH. Cette baisse s'explique par la réalisation à fin août 2014 d'une recette de 1,4 MMDH suite à la cession d'une partie du capital de Maroc Télécom.

#### - Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une hausse de 0,6% résultant principalement de l'augmentation de 15,7% de la taxe professionnelle (part de l'Etat) et de la baisse de 0,6% des majorations de retard.

#### 1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont élevées à 13,8 MMDH contre 13,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 4,8% ou +634 MDH, en raison essentiellement de la hausse de 169,3% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (3,3 MMDH contre 1,2 MMDH) et de 9,4% des recettes de monopole (6 MMDH contre 5,4 MMDH), dont 1,7 MMDH au titre de l'attribution des licences 4G.

#### - Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 6 MMDH à fin août 2015 contre 5,4 MMDH un an auparavant, en hausse de 9,4% ou +510 MDH.

Ces recettes proviennent pour l'essentiel des recettes des licences 4G (1,7 MMDH), de Maroc Télécom (1,6 MMDH), de l'OCP (1 MMDH), de Bank Al-Maghrib (530 MDH), de l'ONDA (300 MDH), de Marsa Maroc (250 MDH), de l'ANRT (200 MDH) et de l'Office des changes (150 MDH).

Produit des monopoles et participations								
	Août 2014	LF 2015	Taux de réalis.					
B.A.M	501	360	530	147%				
I.A.M	1 395	1 555	1 597	103%				
O.C.P	2 000	2 000	1 000	50%				
ANCFCC	500	1 500	0	0%				
C.D.G	0	700	0	0%				
Autres	1 048	3 402	2 827	83%				
TOTAL	5 444	9 517	5 954	63%				
- '								

# - Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 36,8% qui s'explique principalement par la rentrée à fin août 2015 d'une recette de 3,3 MMDH au titre des recettes en atténuation des dépenses de la dette contre 1,2 MMDH à fin août 2014 et de la hausse de 37,5% des fonds de concours (1,8 MMDH contre 1,3 MMDH), conjuguée à la baisse de 19,4% de la redevance gazoduc (1,2 MMDH contre 1,5 MMDH).

### Structure des recettes ordinaires

A fin août 2015, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 95% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 34,4 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin AOUT 2015 Recettes ordinaires en millions DH Nature Evol en % Structure 1 Taxe sur la valeur ajoutée 34 413 ▼ 2.3% 26,1% - à l'importation **V** 4,5% 21 069 16,0% - à l'intérieur **▲** 1,3% 10,1% 13 344 **▲** 6,3% 2 Impôt sur le revenu 24 597 18,7% 3 Impôt sur les sociétés **V** 4,4% 24 405 18,5% 4 Droits d'enregistrement **V** 1,6% 10 524 8,0% **V** 1,8% 5 TIC prod. énergétiques 7,3% 9 651 6 Monopoles **▲** 9,4% 5 9 5 4 4,5% **V** 0,5% 7 TIC tabacs manufacturés 5 459 4,1% 8 Droits de douane 5 111 **▼** 6,9% 3,9%

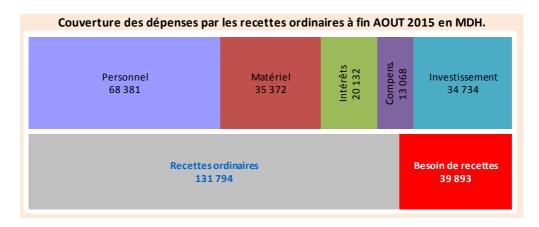
# Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

3 256

9 Rec. atténuation dép. dette

10 Fonds de concours

A fin août 2015, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 96,2% contre 93% un an auparavant. Ainsi, à fin août 2015, 51,9% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 26,8% aux dépenses de matériel et 15,3% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses ordinaires émises et la totalité des dépenses d'investissement émises ont été financées principalement par le recours à l'emprunt.

# 2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

# 2.1- ENGAGEMENTS

A fin août 2015, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 289,3 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 66% à fin août 2014. Le taux d'émission sur engagements a été de 84%, contre 85% un an auparavant.

Situation des engagements <sup>(*)</sup> de dépenses 2015								
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagem			
	1	2	3	(2)/(1)	(3) / (2)			
Fonctionnement	194 762	126 317	117 220	65%	93%			
Investissement	71 324	51 459	33 158	72%	64%			
C.S.T	141 208	60 994	42 980	43%	70%			
SEGMA	6 177	2 697	959	44%	36%			
Dette	68 050	47 807	47 807	70%	100%			
TOTAL	481 521	289 274	242 124	60%	84%			
(*) Intégrant de	s émissions no	n soumises à	engagem	ent (personne	l, dette,)			

**169,3%** 

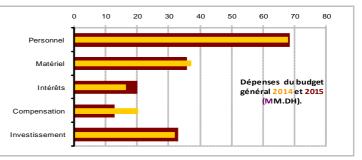
**▲** 37,5%

2,5%

1,4%

# 2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 198,2 MMDH à fin août 2015, en diminution de 2,7% par rapport à leur niveau à fin août 2014, en raison de la baisse de 6,7% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la hausse de 3,3% des dépenses d'investissement et de 4% des charges de la dette budgétisée<sup>1</sup>.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL								
	Emissions 2014 LF 2015 Emissions 2015 Réalisé Variation							
Fonctionnement	125 626	194 762	117 220	60%	-6,7%			
Investissement	32 089	54 091	33 158	61%	3,3%			
Dette	45 957	68 050	47 807	70%	4,0%			
TOTAL	203 672	316 903	198 185	63%	-2,7%			

La hausse des charges de la dette budgétisée s'explique en grande partie par l'augmentation des intérêts de la dette (20,1 MMDH contre 16,7 MMDH).

#### 2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 117,2 MMDH, dont 68,4 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 0,6%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 1,1% (23,4 MMDH contre 23,1 MMDH) et les charges communes ont enregistré une baisse de 26,3% (25,5 MMDH contre 34,6 MMDH) en raison notamment du recul de 36,2% des émissions de la compensation.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL								
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Variation			
Personnel	67 946	105 509	68 381	65%	0,6%			
Matériel	23 123	33 629	23 386	70%	1,1%			
Charges communes	34 557	52 624	25 453	48%	-26,3%			
dont compensation	20 476	30 388	13 068	43%	-36,2%			
Dépenses imprévues		3 000						
TOTAL	125 626	194 762	117 220	60%	-6,7%			

#### Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin août 2015 se sont établis à 68,4 MMDH contre 67,9 MMDH une année auparavant, soit une augmentation de 0,6%. Les salaires servis par la DDP ont été de 60,2 MMDH, en hausse de 0,1% par rapport à leur niveau à fin août 2014, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,8% et de la diminution des rappels de 45,2%.

## Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 35,4 MMDH, en diminution de 3% ou -1,1 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine de Retraites (8 MMDH contre 8,3 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (10,4 MMDH, soit le même niveau un an auparavant) et aux comptes spéciaux du Trésor (2,1 MMDH contre 2,6 MMDH).

#### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 20,1 MMDH à fin août 2015 contre 16,7 MMDH à fin août 2014, en augmentation de 20,8%. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 21,1% (18 MMDH contre 14,9 MMDH) et par celles de la dette extérieure de 17,9% (2,1 MMDH contre 1,8 MMDH), en raison du paiement de 383 MDH au titre de l'emprunt de 1 milliard d'euros (11 MMDH), contracté en juin 2014.

### **Compensation**

Les émissions au titre de la compensation ont été de 13,1 MMDH à fin août 2015 contre 20,8 MMDH à fin août 2014, en diminution de 37,1%.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

#### **SOLDE ORDINAIRE**

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin août 2015 a été négatif pour 5,2 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 10 MMDH un an auparavant.

# 2.2.2- INVESTISSEMENT

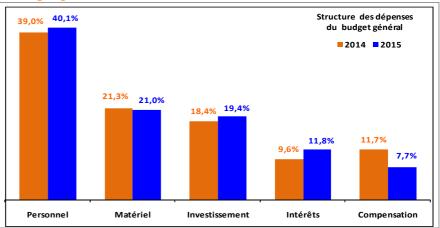
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 33,2 MMDH à fin août 2015 contre 32,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 3,3%, suite à l'augmentation des dépenses des ministères de 21,2% et de la baisse des charges communes de 20,1%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 8,3 MMDH contre 10,4 MMDH à fin août 2014.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL									
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Var%				
Investissement total:	32 089	54 091	33 158	61%	3,3%				
1- Ministères	18 210	36 207	22 068	61%	21,2%				
2- Charges communes :	13 879	17 884	11 090	62%	-20,1%				
- Concours divers	10 438	12 500	8 300	66%	-20,5%				
- Ristournes d'intérêts	236	272	7	3%	-97,0%				
- Autres	3 205	5 112	2 783	54%	-13,2%				

# Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin août 2014 et fin août 2015 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, de l'investissement et des intérêts de la dette, conjuguée à une baisse de la part des dépenses de matériel et des émissions de la compensation.



#### 3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 49,2 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 8,3 MMDH et de la rentrée durant le mois de janvier 2015 d'une recette de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

Les dépenses émises ont été de 43 MMDH, dont 32,5 MMDH au titre des comptes d'affectation spéciale (CAS).

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 6,2 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde
	2014	LF 2015	2015	2014	LF 2015	2015	2015
C.A.S	40 132	65 909	38 131	35 059	52 313	32 509	5 622
TVA des CL	15 102	24 084	14 748	20 317	24 084	17 654	-2 906
I.N.D.H	1 301	3 096	1 383	1 470	3 096	1 180	203
Soutien prix. prd.alim.	127	800	155	300	800	0	155
F.S. Routier	1 602	2 200	1 615	1 643	2 200	1 441	174
F.D. Agricole	2 267	500	2 125	2 268	500	1 987	138
Remploi domanial	805	1 640	706	448	1 640	503	203
Lutte contre chômage	1 307	567	1 148	888	567	912	236
Dons des pays du CCG	7 162	13 000	1 288	0	0	0	1 288
Appui Cohés. Social	1 801	4 200	3 624	1 562	3 800	1 010	2 614
F.S. Habitat	1 078	2 420	1 195	877	2 420	810	385
Dévelop. Sport	517	800	962	817	800	1 034	-72
Autres CAS	7 063	12 602	9 182	4 469	12 406	5 978	3 204
C. Dép. Dotation <sup>(*)</sup>	11 989	10 475	11 071	10 634	10 475	10 154	917
Autres C.S.T	1 033	235	25	360	425	317	-292
TOTAL	53 154	76 619	49 227	46 053	63 213	42 980	6 247

<sup>(\*)</sup> Comptes de dépenses sur dotation

# 4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin août 2015, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1,2 MMDH contre 1,6 MMDH à fin août 2014, en baisse de 22,3%.

Les dépenses ont été de 959 MDH contre 1.080 MDH à fin août 2014, en diminution de 11,2%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME							
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Variation		
Exploitation:	749	0	399		-46,7%		
Recettes	1 438	2 200	1 124	51%	-21,8%		
Dépenses	689	2 200	725	33%	5,2%		
Equipement :	-254	0	-135		-46,9%		
Recettes	137	802	99	12%	-27,7%		
Dépenses	391	802	234	29%	-40,2%		

# TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin août 2015, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 64,9% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 61,7% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 61,7%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2015 en MDH							
	LF 2015	AOUT 2015	Taux de réalisation	Restes à réaliser			
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>203 113</u>	<u>131 794</u>	<u>64,9%</u>	<u>71 319</u>			
1.1- Recettes fiscales :	184 735	116 195	62,9%	68 540			
Impôts directs	81 750	50 164	61,4%	31 586			
Impôt sur les sociétés	42 780	24 405	57,0%	18 375			
Impôt sur le revenu	36 540	24 597	67,3%	11 943			
Impôts indirects	80 843	50 396	62,3%	30 447			
TVA à l'intérieur	21 700	13 344	61,5%	8 356			
TVA à l'importation	34 497	21 069	61,1%	13 428			
Taxes intérieures de consommation	24 646	15 983	64,9%	8 663			
Droits de douane	7 272	5 111	70,3%	2 161			
Droits d'enregistrement et de timbre	14 870	10 524	70,8%	4 346			
1.2- Recettes non fiscales :	15 378	13 829	89,9%	1 549			
Monopole et participations	9 517	5 954	62,6%	3 563			
Autres recettes	5 861	7 875	134,4%				
1.3- Recettes de certains CST :	3 000	1 770	59,0%	1 230			
Fonds de soutien prix prdts alimentaires	800	155	19,4%	645			
Fonds spécial routier	2 200	1 615	73,4%	585			
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>222 122</u>	<u>136 953</u>	<u>61,7%</u>	<u>85 169</u>			
2.1- Biens et services :	164 374	103 753	63,1%	60 621			
Personnel	105 509	68 381	64,8%	37 128			
Autres biens et services	58 865	35 372	60,1%	23 493			
2.2- Intérêts de la dette :	26 560	20 132	75,8%	6 428			
Intérieure	22 776	18 021	79,1%	4 755			
Extérieure	3 784	2 111	55,8%	1 673			
2.3- Compensation	31 188	13 068	41,9%	18 120			
- Fonds de soutien prix prdts alimentaires	800	0	0,0%	800			
3- INVESTISSEMENT	56 291	34 734	61,7%	21 557			
- Fonds spécial routier	2 200	1 441	65,5%	759			

# **DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR**

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 34 MMDH à fin août 2015, contre un déficit budgétaire de 36,7 MMDH un an auparavant.

# ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 609 MDH à fin août 2015 contre 5,9 MMDH à fin décembre 2014, soit une baisse de 5,3 MMDH.

#### 5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 39,3 MMDH contre un besoin de financement de 39,1 MMDH à fin août 2014 et d'un flux net négatif de 1,2 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 7,9 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 40,4 MMDH contre un recours au financement intérieur de 31,1 MMDH à fin août 2014.

#### FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin août 2015, le financement extérieur a été négatif de 1,2 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 6 MMDH contre des tirages de 4,8 MMDH dont 3,3 MMDH auprès de la BIRD, 817 MDH auprès du Fonds Monétaire Arabe et 544 MDH auprès de la BAD.

#### FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 33 ,3 MMDH contre 7,5 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 1,2 MMDH contre une augmentation de 5,2 MMDH à fin août 2014;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,4 MMDH contre 400 MDH à fin août 2014.

#### Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 51,2 MMDH à fin août 2015, en augmentation de 1,2 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2014.

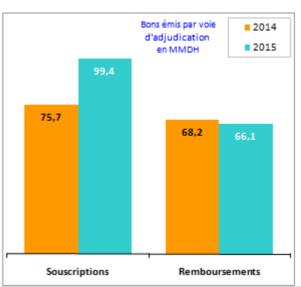
## Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,5 MMDH à fin août 2015 contre 2,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 1.950 MDH effectués en août 2015 et dont le remboursement n'intervient qu'en septembre.

#### **Dette intérieure**

S'élevant à 461,4 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 7,9% par rapport à son niveau à fin décembre 2014. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 33,3 MMDH, résultant de souscriptions pour 99,4 MMDH et de remboursements pour 66,1 MMDH contre un recours pour un montant net de 7,5 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 75,7 MMDH et de remboursements pour 68,2 MMDH.

Encours de la dette intérieure							
	2014	Souscrip.	Rembour.	2015	Var %		
Adjudications	426 057	99 364	66 074	459 347	7,8%		
13 semaines	450	7 557	6 724	1 283			
26 semaines	1 700	3 530	3 750	1 480			
52 semaines	12 721	17 974	7 117	23 578			
2 ans	69 791	19 277	24 025	65 044			
5 ans	95 222	29 046	10 839	113 429			
10 ans	96 422	7 513	12 244	91 691			
15 ans	101 931	3 631	1 375	104 187			
20 ans	44 545	3 153	0	47 698			
30 ans	3 275	7 682	0	10 957			
Autres	1 575	4 238	3 751	2 062	30,9%		
<u>Total</u>	<u>427 632</u>	<u>103 602</u>	<u>69 825</u>	<u>461 409</u>	7,9%		



# Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin août 2015 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 14,2 MMDH

ECHANGES DE BONS DU TRESOR		
Maturités	Remboursés	Emis
13 semaines	2 011,6	
26 semaines	489,4	
52 semaines	734,5	
2 ans	5 490,7	
5 ans	3 407,3	8 079,4
10 ans	2 059,6	938,1
15 ans		750,1
30 ans		4 081,5
Total	14 193,1	13 849,1